



Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-13-3

Ottawa, le 28 novembre 2007

Suite à ses avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-13, 2007-13-1 et 2007-13-2 du 4 et 19 octobre et du 23 novembre 2007, relativement à l'audience publique qui aura lieu le 5 décembre 2007 à 9h30, au Centre de conférences, Portage IV, 140, Promenade du Portage, Gatineau (Québec), le Conseil annonce ce qui suit :

L'article suivant est retiré de cette audience publique et sera reporté à une date ultérieure.

Article 16

Montréal (Québec)

No de demande 2007-0844-8

Demande présentée par **Télévision communautaire Frontenac** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'un service de programmation communautaire dans la zone de desserte de Bell Canada qui exploite une entreprise de distribution de radiodiffusion de classe 1, à Montréal (Québec).

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>